

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 15/03/2020

Coronavirus: Se protéger et protéger les autres.

Le Premier-ministre Édouard Philippe a annoncé la fermeture de tous les lieux recevant du public non indispensables à la vie de la Nation, à compter du 14 mars minuit jusqu'au 15 avril 2020.

X Ce qui est fermé :

les restaurants,
les cafés et bars,
les cinémas,
les discothèques,
les commerces non alimentaires,
les musées,
les bibliothèques,
les centres de documentation,
les établissements sportifs couverts (patinoires, piscines, manèges, les salles omnisports),
les salles de sport et salles de danse,
les salles de spectacles,
les salles de jeux.

☑ Ce qui reste ouvert :

les magasins et marchés alimentaires, y compris de vente d'alimentation pour animaux
les pharmacies,
les stations essence,
les banques,
les bureaux de tabac et de presse,
les hôtels.

**Cabinet du préfet
Service départemental de
la communication interministérielle**

Tél : 05 55 20 56 75
Port : 06 80 03 91 59
Mél : coraline.combezou@correze.gouv.fr

1 rue Souham
BP 250 - 19 012 Tulle
Cedex